

See discussions, stats, and author profiles for this publication at: <https://www.researchgate.net/publication/24051080>

# Immigration et Emploi Indépendant. Le cas suisse en perspective

Article · January 1993

Source: RePEc

---

CITATIONS

2

READS

168

1 author:



**Etienne Piguet**

Université de Neuchâtel

86 PUBLICATIONS 2,719 CITATIONS

SEE PROFILE

Some of the authors of this publication are also working on these related projects:



Asylum in Switzerland [View project](#)



International Student Migration and Mobility [View project](#)

# Immigration et Emploi Indépendant

## Le cas suisse en perspective

ETIENNE PIGUET\*

### 1. INTRODUCTION

Dans le contexte actuel de montée du chômage et d'accroissement de la population étrangère, la relation entre emploi et migration reçoit beaucoup d'attention. Afin de compléter les analyses centrées sur la seule main-d'oeuvre étrangère dépendante (STRAUBHAAR 1988, BUERGENMEIER 1992) il semble intéressant d'élargir le champ d'investigation à l'emploi étranger indépendant<sup>1</sup>. Condamné il y a peu comme anachronique (BOTTOMORE 1966, O'CONNOR 1973, MILLS 1951), l'emploi indépendant est en effet reconnu aujourd'hui comme un important facteur de dynamisme économique et de création d'emploi (voir en particulier les travaux du MIT PROGRAMME ON NEIGHBORHOOD AND REGIONAL CHANGE: BIRCH 1980, 1987, STOREY 1987). Le rôle joué par les communautés immigrées dans ces processus requiert dès lors toute notre attention.

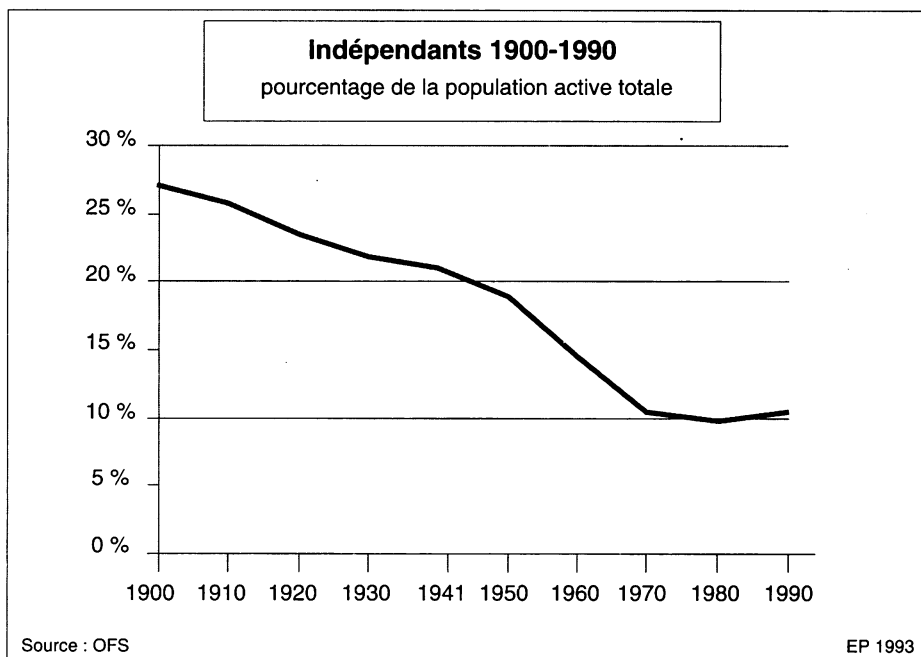
Si l'on consulte sur une longue période les statistiques professionnelles des pays occidentaux, on constate *une diminution constante du nombre des personnes exerçant un emploi indépendant*: de 18 % de la population active après guerre à 8% aujourd'hui aux États-Unis, de 17 à 10 % en France, de valeurs similaires dans les autres pays de la CEE (BOISSEVAIN 1984). Avec une proportion d'indépendants dans la population active amputée de moitié depuis 1941, la Suisse n'échappe pas à cette évolution<sup>2</sup>.

Sur le plan strictement économique, cette dynamique relève du "taylorisme / fordisme" qui caractérisait jusqu'à une période récente les économies développées et a conduit à la diminution du nombre des unités de production et de distribution. Mais la chute du nombre des indépendants ne peut se réduire à cette seule dimension économique, elle est en effet une composante de tout une série de mutations qui ont touché les sociétés développées à tous les niveaux. Tant ceux que désole la disparition des commerces de quartier, la massification de la production ou la progression de l'anonymat dans les relations sociales que ceux qui se félicitent des progrès de la mobilité sociale,

\* Ecole des Hautes Études Commerciales et Institut de Géographie, Université de Lausanne, CH- 1015 Lausanne-Dorigny.

1. Sont définis comme indépendants "les personnes qui travaillent à leur compte, responsables entièrement ou solidairement de leurs activités économiques", cette définition rejoint celle du recensement fédéral de la population (OFS, Berne, 1985) ainsi que celle adoptée au niveau international par la 13<sup>ème</sup> conférence internationale des statisticiens du travail réunie en 1982 par l'OIT.

2. Source: RFP 1970, tableau récapitulatif 5.29, RFP 80 tableau 3.12, RFP 90 chiffres provisoires. Jusqu'à 1950, population active plein temps, ensuite population active totale.



de la productivité, ou de la multiplication des choix proposés aux consommateurs démontrent que comme tout fait économique, *la diminution de l'emploi indépendant touche à l'ensemble des pratiques sociales, pratiques dont les relations de production et de consommation généralement privilégiées par l'économie ne sont qu'une partie.* Afin de comprendre l'évolution de l'emploi indépendant, il est dès lors nécessaire d'adopter une approche ouverte aux autres disciplines des sciences humaines afin de ne pas isoler dans le champ économique un phénomène qui en transgresse constamment les frontières. Ce constat est encore plus flagrant dans le cas de l'entrepreneuriat immigré dont on ne peut comprendre l'évolution sans prendre en considération tant les calculs rationnels des agents que les solidarités familiales, tant la rentabilité financière que l'imaginaire et les mythes qui entourent la création d'entreprises. Outre la description de l'entrepreneuriat immigré, c'est aussi cette indissociabilité du champ social et du champ économique que ce travail essaye d'illustrer.

## 2. CHRONIQUE DE L'INDEPENDANCE

En Suisse, la diminution du nombre d'indépendants touche d'abord l'agriculture: *En 1900, le secteur primaire représentait 50 % des indépendants contre moins de 20% en 1990.* Même si près de 150'000 emplois primaires indépendants ont disparu entre ces deux dates, le poids des indépendants au sein de la branche est resté stable: le taux d'indépendance, défini comme le *rapport entre l'emploi indépendant et l'emploi total dans un secteur*, de 49 % aujourd'hui, était presque le même il y a quatre-vingts ans. Le secteur primaire connaît donc une réduction du nombre d'indépendants qui reste proportionnelle à la réduction d'ensemble du nombre des emplois, ceci contrairement aux autres secteurs où l'emploi indépendant voit son poids diminuer de manière régulière. Cette absence d'évolution historique en terme de structure ajoutée au lien direct entre emploi indépendant agricole, régime foncier et politique agricole ont conduit la plupart des chercheurs à considérer le secteur primaire comme un cas à part dans l'analyse (LOUTFI 1991, LIGHT 1984).

Le secteur secondaire présente une évolution radicalement différente: le taux d'indépendance y a chuté de 19.3 % en 1900 à 6.7 % en 1990. Le creux de la vague semble avoir été atteint durant la décennie 1970-1980 puisque *27'000 emplois secondaires indépendants ont disparu durant cette période*, diminution qui correspond à un tiers des effectifs en dix ans. Ce chiffre exprime l'évolution du système de production relevée plus haut: diminution de l'artisanat d'une part, avec la disparition des petits métiers individuels, concentration des entreprises d'autre part, avec une augmentation de la taille moyenne et un passage de plus en plus fréquent à la production en série.

*Le secteur tertiaire est seul à présenter un accroissement absolu de ses indépendants: plus de 130'000 emplois gagnés entre 1900 et 1990.* Mais c'est peu de chose face à l'explosion qu'a connu l'ensemble du secteur durant la même période: en terme de taux d'indépendance le tertiaire lui aussi régresse, il compte 20% d'indépendants en 1900 contre 10 % en 1990.

## 3. EVOLUTION RECENTE

Comme le montre le chapitre précédent, l'évolution en longue période de l'indépendance, si elle varie d'un secteur à l'autre, est nettement orientée à la baisse. Ce constat doit cependant être relativisé pour la période récente et ceci dans tous les pays développés: *la tendance presque séculaire à la diminution s'infléchit, s'interrompt, voir s'inverse:* "Entre 1972 et 1979, le nombre des indépendants aux États-Unis a augmenté de 1.1 millions renversant une tendance au déclin vieille de dizaines d'années", ce constat posé en 1980 par T. SCOTT FAIN met en évidence un phénomène dont on va rapidement vérifier qu'il n'est nullement circonscrit aux États-Unis: en 1978 et pour la première fois depuis la seconde guerre mondiale, les pays de la CEE connaissent une augmentation nette des emplois indépendants (BOISSEVAIN 1984). La Belgique, l'Espagne, la Finlande,

l'Italie, le Portugal et le Royaume-Uni voient même cette augmentation dépasser celle de l'emploi dépendant (LOUTFI 1991).

En Suisse, l'évolution est plus tardive, les années septante sont plutôt caractérisées par une stabilisation des indépendants, leur proportion dans la population active ne diminuant que de 0.7% entre 1970 et 1980 (de 10.4 à 9.7%), alors qu'elle avait diminué de 4% durant la décennie précédente. *Dès 1980, cependant, la tendance s'inverse bel et bien, les chiffres provisoires du recensement de 1990 indiquent pour la première fois un accroissement du taux d'indépendance qui passe de 9.7% à 10.7%*. L'évolution est, ici aussi, contrastée selon les secteurs: le secteur primaire continue à perdre des indépendants (- 24632) le secteur secondaire en gagne quelques uns (+ 5662) tandis que le secteur tertiaire concentre l'essentiel de la croissance (+ 66'000). Dans ces deux secteurs, l'accroissement de l'emploi indépendant est plus rapide que l'accroissement de l'emploi total, tendance que l'on retrouve dans de nombreux pays<sup>3</sup>.

Face à ces évolutions et dans le contexte de sous-emplois qui a caractérisé dans la plupart des pays le début des années 80, l'intérêt politique et scientifique pour l'emploi indépendant, sans doute assoupi auparavant par la conviction d'une incompatibilité entre système de production moderne et petits emplois indépendants, s'est soudain réveillé. Le pouvoir politique fut en réalité plus prompt que les théoriciens de l'économie à prendre conscience du phénomène à un moment où tous les moyens semblaient bons pour tenter d'enrayer la progression du chômage. Dans les pays fortement touchés par les licenciements, on a vu dès lors fleurir les colloques et les déclarations louant l'indépendance et l'esprit d'entreprise, tandis que la mise sur pied de bureaux d'aide à la création d'entreprises ou de cours de perfectionnement, l'octroi de crédits à taux préférentiel et la création d'associations<sup>4</sup> concrétisaient la foi nouvelle vouée par les politiques économiques à la petite unité de production comme alternative économique à une concentration excessive, ceci dans le cadre de ce qu'on a appelé le "post-fordisme" ou le "capitalisme flexible" (PIORE & SABEL 1984, KEEBLE & WEVER 1986, FISHER 1992).

*Les études menées alors sur l'emploi indépendant mirent en évidence un fait majeur et étonnant: le rôle des immigrés* (LIGHT 1984, TSUKASHIMA 1989, RAZIN 1988). Baptisé "ethnic-business" aux États-Unis et en Grande-Bretagne, ce phénomène a rapidement attiré de nombreux chercheurs anglo-saxons. En Europe continentale en général et tout particulièrement en Suisse, il a par contre été relativement négligé jusqu'à une période récente en raison sans doute de sa moins grande ampleur numérique. Même si des travaux récents ont en partie comblé ce vide pour la plupart des pays d'Europe (WALDINGER, ALDRICH & WARD (1990) ainsi que le numéro de mars 92 de la Revue européenne des migrations internationales en fournissent une synthèse), une approche du phénomène à l'échelle Suisse n'a, à notre connaissance, pas été entreprise. C'est aux premiers jalons d'un tel travail que s'attachent les lignes qui suivent.

3. Cette tendance se vérifie pour le tertiaire en Belgique, en Italie, en Espagne en Finlande, en Irlande et au Portugal (voir LOUTFI MARTHA F. op.cit. p.13).

4. Cf. par exemple l'article "Entreprendre en France" in Hommes et Migrations, no. 1125, octobre 1989.

#### 4. LES INDEPENDANTS ETRANGERS

Dans la plupart des pays européens, la part des indépendants au sein des communautés étrangères est inférieure à ce qu'elle est parmi les nationaux<sup>5</sup>, il en va de même en Suisse: 4.6% de la population active étrangère exerce une activité indépendante contre 12.5% de la population active suisse<sup>6</sup>. Ce constat n'a rien d'étonnant, l'abondante littérature portant sur les travailleurs immigrés montre bien la vocation première assignée par les politiques nationales aux populations migrantes: fournir aux entreprises en quête de main-d'oeuvre du travail salarié. La politique d'immigration n'est pourtant pas l'unique cause de ce confinement, le migrant en effet est peu à même de prendre dès son arrivée en pays étranger le risque d'un travail indépendant pour lequel il ne dispose généralement ni du capital nécessaire (tant économique que symbolique<sup>7</sup>), ni des connaissances pratiques, ni bien souvent de l'autorisation légale. Dans leur étude sur les commerçants immigrés en France, MA-MUNG et SIMON (1990) montrent que plusieurs années de travail salarié passent en général avant qu'il ne devienne possible pour le migrant d'envisager une création d'entreprise. Ces handicaps "structurels" n'empêchent pas les immigrés de jouer un rôle important dans l'évolution actuelle de l'emploi indépendant. C'est en effet à eux que l'on doit l'amorce du redémarrage de l'emploi indépendant: si le nombre total d'indépendants a diminué en Suisse de 13'904 entre 1970 et 1980, ce chiffre se décompose entre une diminution de 21'275 indépendants suisses et une augmentation de 7'371 indépendants étrangers. *Durant la décennie 1980 - 1990, le nombre d'indépendants étrangers s'est accru de 79% tandis que le nombre d'indépendants suisses s'accroissait de 27 %.* Le regain de dynamisme du secteur indépendant relevé plus haut est donc dû en partie aux communautés étrangères; c'est là une conséquence économique du phénomène migratoire qui n'a jamais été explicitement envisagée par la théorie néo-classique de la migration de main-d'oeuvre (CASSON 1991).

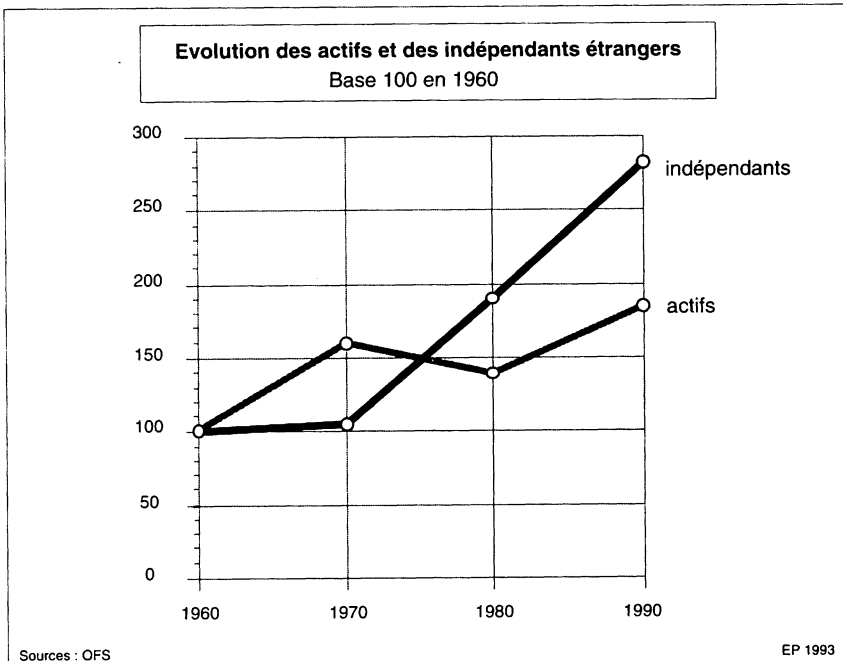
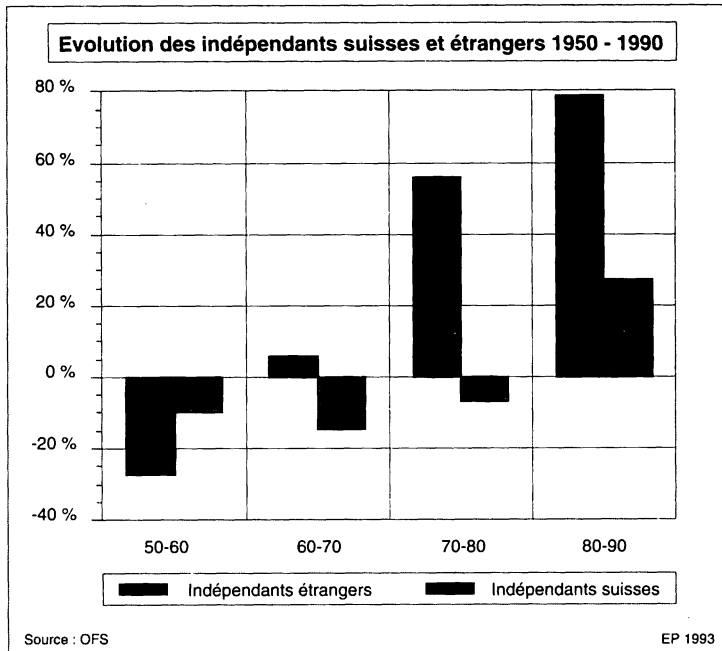
Nous avons établi jusqu'ici l'importance des étrangers dans l'évolution de l'emploi indépendant, une question reste cependant en suspens: Cette différence est-elle simplement fonction de l'accroissement général de la population étrangère, ou au contraire, les emplois indépendants connaissent-ils une évolution spécifique ?

Si comme le montre le graphique 3, l'accroissement de la population étrangère, de 3.5% par an en moyenne, joue à l'évidence un rôle, il n'explique pas la totalité des 6% de croissance des indépendants. Le rapport entre indépendant étrangers et population active étrangère s'accroît donc bel et bien durant la dernière décennie et passe de 3.6% à 4.6%. Essayons d'identifier les secteurs dans lesquels se manifeste ce phénomène.

5. En France, le rapport est par exemple de 8% d'indépendants dans la population active contre 4 % dans la population active immigrée (source : INSEE, Recensement Général de la population 1982), il est important de noter qu'aux Etat-Unis ce rapport est inverse (LIGHT, op.cit., p.198).

6. Source : OFS, Recensement fédéral de la population 1990, chiffres provisoires.

7. On entend par capital symbolique le capital de confiance, la notoriété, la connaissance du fonctionnement de la société d'accueil, la langue etc.



## 5. FORMES ET STRUCTURES DE L'ECONOMIE ETHNIQUE

L'approche structurelle des indépendants étrangers révèle toute leur diversité, elle permet de rectifier le caractère grossier de la définition des indépendants. Le premier constat est l'importance du secteur tertiaire: plus de trois indépendants étrangers sur quatre y travaillent. Dans ce même secteur, certaines activités apparaissent comme privilégiées en terme d'indépendance étrangère.

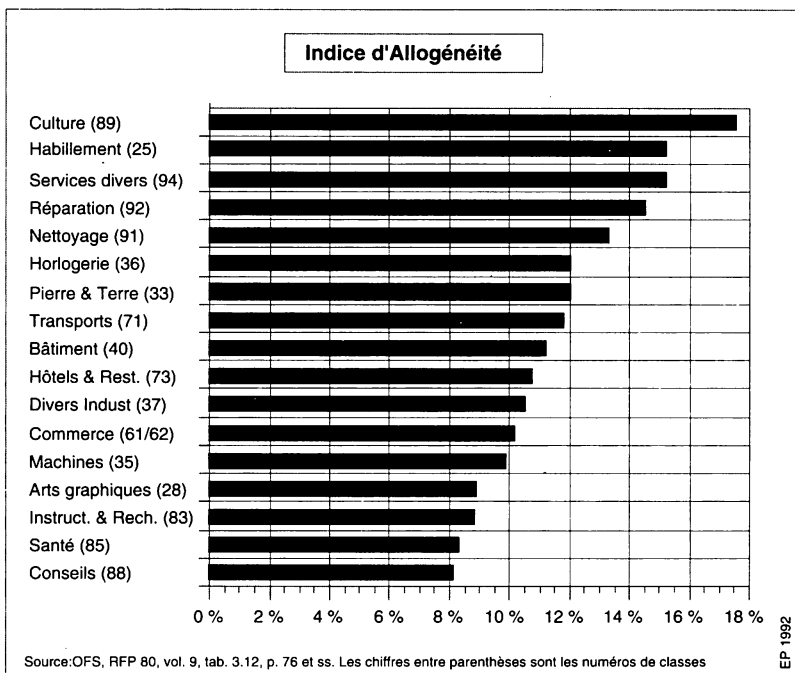
### 5.1. *Les commerçants étrangers*

Le commerce compte en 1990 près de 4500 indépendants étrangers, soit plus d'un commerçant indépendant sur dix. Dans la petite distribution, la Suisse connaît, avec retard, un phénomène similaire à celui qu'ont connu beaucoup d'autres pays occidentaux où les étrangers succèdent aux nationaux dans le commerce de proximité et ravivent un secteur en rapide déclin depuis la généralisation des centres commerciaux. Partie visible et colorée de ce phénomène, l'épicerie ethnique, italienne, portugaise, espagnole, turque, maghrébine ou asiatique, qui faisait il y dix ans figure de curiosité se rencontre aujourd'hui à chaque coin de rue, "Chez Alberto", "Flor do Dao", "Casa Algarve", "Akdeniz Gida", "Alimentation Aziz", "Sai Traders", "Chez Ho"... ces quelques noms, glanés au cours d'un recensement effectué en ville de Lausanne illustrent la diversité de ces commerces qui dans cette ville de 128'000 habitants sont déjà près d'une cinquantaine<sup>8</sup>. L'importance des étrangers dans les réseaux de distribution n'a rien d'une découverte, GEORGE SIMMEL notait en 1908 déjà "Toute l'histoire économique montre que l'étranger fait partout son apparition comme commerçant, et le commerçant comme étranger". Dans de nombreux pays et à toutes les époques, une ou plusieurs ethnies allogènes ont contrôlé le trafic marchand, Chinois au sud-est asiatique, Libanais, Grecs ou Indiens en Afrique, ces archétypes de l'entrepreneur ethnique ont donné lieu aux premiers travaux scientifiques sur le sujet. La théorie des "Middleman Minorities" (BONACICH 1973) a mis en évidence, comme facteur explicatif de leur spécialisation, la situation de quasi monopole dont disposaient ces populations sur leur marché, les rapports particuliers qu'elles entretenaient avec le pouvoir et le rôle d'intermédiaires/boucs émissaires qu'elles jouaient entre celui-ci et la population. Le fait que l'entrepreneuriat ethnique prenne aujourd'hui des formes plus variées, invite cependant à dépasser ces premiers éléments d'analyse même si dans certains cas, comme celui des commerces coréens dans les banlieues noires des Etats-Unis, ils gardent toute leur pertinence (KIM & HURH 1985).

8. Recensement personnel effectué en automne 1992.

### 5.2. D'autres créneaux...

Même si il apparaît comme l'une des formes les plus visibles de l'entrepreneuriat ethnique, le commerce n'est pas la seule branche où les indépendants étrangers sont représentés, *l'hôtellerie et la restauration, comptent en effet plus de 2500 indépendants étrangers*. Viennent ensuite la métallurgie et l'industrie des machines, puis le bâtiment et les travaux publics, secteur déjà presque traditionnel d'entrepreneuriat ethnique. Le calcul d'un indicateur relatif au poids des étrangers parmi les indépendants d'un secteur: *l'indice d'allogénéité*, défini comme le rapport entre le nombre d'étrangers indépendants et le nombre de nationaux indépendants apporte un éclairage complémentaire à ce tableau. Compte tenu d'un indice moyen, toutes branches confondues, d'environ 7% d'indépendants étrangers<sup>9</sup>, on remarque dans le graphique 4 les secteurs où les étrangers sont particulièrement actifs.



9. Les chiffres qui suivent sont basés sur le recensement de 1980, les résultats détaillés du RFP 90 n'ayant pas encore été officiellement publiés à la date du colloque.

Si les indépendants étrangers du secondaire jouent un rôle dans certaines industries très spécialisées, leur nombre en chiffre absolu reste marginal. Le secteur tertiaire se révèle plus intéressant car on décèle parmi les classes représentées une tendance des indépendants étrangers à favoriser les services personnels et de proximité qui donnerait tout son sens à une étude de ces phénomènes à l'échelle urbaine. Plutôt que de poursuivre dans cette voie en affinant les catégories afin de rendre compte des différences entre les nationalités, entre les sexes ou entre les qualifications, il nous semble cependant plus pertinent d'entamer le travail par une réflexion plus théorique. Cette approche nous permettra de rejoindre le fil conducteur de notre problématique en constatant que *si les étrangers occupent des niches économiques spécifiques, négligées par les autochtones, c'est bien que sont à l'oeuvre dans les processus de choix et d'allocation des ressources des logiques sans doute plus complexes qu'une hypothétique "raison économique" fondée sur des considérations de rentabilité et sur un accès aux ressources et à l'information supposés identiques pour tous*. La théorie économique traditionnelle, bridée par des hypothèses qui ramènent la prise de décision à une optimisation mécanique, s'avère peu à même d'intégrer des différences de comportement entre des agents d'ethnies ou de nationalités différentes. S'ajoutant au caractère embryonnaire de la théorie néo-classique de l'entrepreneur (CASSON 1991), ces difficultés risquent d'inciter l'économiste à abandonner le terrain à d'autres disciplines en qualifiant le problème de "non-économique". Cette segmentation des champs à laquelle l'économie à trop souvent recours nous semble regrettable. Faute d'apporter sa contribution à l'analyse des phénomènes "non-strictement économiques", l'économiste risque de priver celle-ci de concepts importants développés par sa discipline; de même en laissant à d'autre le soin d'élucider la part non-économique du réel, il se confine dans des modèles abstraits peu en rapport avec une réalité complexe. Dans le modèle que nous proposons, nous avons essayé, par le dialogue avec les disciplines voisines de l'économie, d'envisager les concepts théoriques et les méthodes d'investigation qui permettront à notre discipline comme aux autres branches des sciences humaines de prendre en compte un phénomène qui les concerne toutes.

## 6. VERS UN MODELE D'ANALYSE

Sur la base des travaux menés à l'étranger, on peut tenter de construire un modèle analytique de l'emploi immigré indépendant visant à une meilleure compréhension des facteurs qui poussent ou freinent différentes communautés dans leur propension à l'indépendance. Ce modèle présente, comme annoncé, la particularité d'associer des variables de caractère économique et des variables beaucoup moins fréquentes dans l'explication économique traditionnelle. On peut opérer parmi ces variables une certaine classification et distinguer deux dimensions majeures, l'une propre au groupe migrant lui-même, qualifiée d'endogène, l'autre propre à la société d'accueil, qualifiée d'exogène.

### 6.1. Dimension endogène

La dimension endogène relève des *caractéristiques spécifiques aux migrants eux-mêmes*, cette approche se base sur l'idée que le migrant apporte avec lui une tendance particulière à l'entrepreneuriat dans un secteur donné. Les illustrations de ce phénomène sont nombreuses: parmi les épiciers marocains interrogés en France par MA-MUNG & SIMON (1990), 97% étaient originaires de la région du Souss, reproduisant au delà des frontières la vieille spécialisation qui fait dire au Maroc "je vais chez le soussi" en lieu et place de "je vais chez l'épicier". Le même phénomène se retrouve chez les tunisiens de Djerba, ou chez les pâtisseries algériens du village de Ghomrassen.

A ces caractéristiques culturelles en rapport direct avec l'activité exercée, il faut en ajouter d'autres qui une fois le migrant arrivé dans un pays d'accueil constituent pour lui de véritables *avantages comparatifs* par rapport aux nationaux: *L'intensité des liens dans la famille* que l'on trouve chez les migrants méditerranéens et asiatiques et la taille moyenne de la famille, généralement plus élevée que chez les autochtones, permettent de mobiliser une *main-d'oeuvre familiale* nombreuse, fidèle et bon marché. Les liens interpersonnels au sein des différents groupes ethniques, souvent marqués par la force des *solidarités traditionnelles*, permettent des relations commerciales basées sur la confiance et la parole donnée (WERBNER 1984). Ils rendent ainsi possible l'économie de nombreux coûts de négociation, de contrôle et de surveillance (contrats, recouvrement de dettes, etc.) nécessités par les transactions commerciales et que les autochtones sont contraints de supporter. Ces liens contribuent par ailleurs à la formation d'un *réseau ethnique* qui permet un approvisionnement constant en informations de toutes sortes, parfois au travers d'événements rituels sans rapport avec le travail, tels que les mariages ou les fêtes religieuses, mais au sein desquels sont ménagés des espaces de temps dévolus à cette activité (WALDINGER & ALDRICH 1990). Le réseau permet aussi dans certains cas un *accès facilité au capital* sans nécessiter le passage par le système bancaire officiel, à l'image des "tontines" asiatiques et africaines où des sommes parfois importantes sont mobilisées et prêtées alternativement à chaque participant sans que soit, dans la majorité des cas, prélevé un intérêt (ARDENER 1964).

A cette série de variables reflétant directement la culture d'origine du migrant, on doit ajouter les transformations culturelles opérées au cours du processus migratoire. Certaines caractéristiques favorables à l'entrepreneuriat peuvent en effet se trouver considérablement renforcées en raison même de la migration. De nouvelles solidarités peuvent naître du statut de minorité tandis que le sentiment d'appartenance au groupe peut se trouver renforcé par l'éventuel rejet dont est victime la communauté immigrée de la part de la communauté autochtone. Dès lors, *le seul patrimoine culturel apporté par le migrant de son pays d'origine n'est pas la seule variable en jeu, l'intensité des liens associatifs tissés dans le pays d'accueil, l'éventuelle réaction du groupe migrant face à son environnement constituent eux aussi des facteurs de développement important pour l'entrepreneuriat.*

Les éléments que nous avons énumérés jusqu'ici contribuent à définir un concept général: celui de *ressources ethniques* qui constitue la dimension endogène de la compréhension du phénomène d'entrepreneuriat ethnique et rend compte des raisons qui, de l'intérieur, déterminent l'engagement ou non d'une communauté dans l'entrepreneuriat, cette dimension doit être complétée par la prise en compte des éléments extérieurs aux communautés et propres à la société d'accueil, sans perdre de vue que ces deux catégories se trouvent en constante interaction. Un environnement favorable dans le pays d'accueil apparaît en effet comme la condition préalable et nécessaire à l'utilisation par les communautés migrantes de leurs ressources ethniques spécifiques, c'est la seconde dimension que nous voulons prendre en compte.

## 6.2. Dimension exogène

Trois éléments interdépendants conditionnent par leur évolution historique dans le pays d'immigration l'émergence de l'entrepreneuriat ethnique: l'environnement économique, l'environnement social, l'environnement politique et législatif.

### 6.2.1. L'environnement économique

*La présence de niches économiques dans le pays d'accueil est la première condition d'émergence de l'entreprise ethnique.* Selon les cas, celle-ci se fera au travers de la mise en place d'un nouveau créneau économique ou par le remplacement des anciens propriétaires dans les créneaux existants. Les "Tropica", magasins de spécialités tenus par des surinamais et florissants aux Pays-Bas depuis l'indépendance du Surinam en 1975, ont lancé la mode des fruits exotiques en s'adressant d'abord à une clientèle essentiellement ethnique (BOISSEVAIN & GROTENBERG 1986, 1987). Ils représentent un exemple de création d'une offre nouvelle de la part d'une communauté immigrée que l'on retrouve en Suisse avec les traiteurs asiatiques ou les vendeurs de *kebabs*. Au contraire, les épicerie maghrébine de la région parisienne ont vu leurs nouveaux propriétaires remplacer des français dans un créneau déjà existant (MA-MUNG & SIMON 1990) tout comme l'ont fait, en Suisse, les cordonniers ou les garagistes italiens. La structure du système de production et de distribution joue un grand rôle dans l'émergence de telles niches économiques, un déplacement des centres commerciaux vers la périphérie des agglomérations a par exemple eu pour effet de créer en Angleterre une demande de petits commerces de proximité vers laquelle un groupe ethnique a pu se diriger, les communautés originaires du sous-continent indien en sont venu à contrôler ainsi une part importante (jusqu'à 80%) de la distribution dans les centres villes (ALDRICH, CATER, JONES & MC EVOY, 1981). A l'inverse, la subsistance d'une forte densité de commerces traditionnels (cas provincial français jusqu'à une période récente) ou l'existence d'un

réseau de distribution à mailles serrées formé par les succursales de grands groupes peut constituer un frein important à la création de petits magasins ethniques.

L'évolution structurelle du système de production et de distribution n'est pas le seul déterminant économique de l'entrepreneuriat ethnique. Comme le montrait le graphique 3 (chapitre 4), *la mauvaise conjoncture économique générale si elle semble a priori devoir freiner la mise sur pied de petites entreprises semble plutôt avoir l'effet contraire*, les deux chocs pétroliers et le chômage en général apparaissent en effet, en Suisse et ailleurs, comme des facteurs tendant à ne pas faire obstacle, voir à favoriser, l'accroissement du nombre d'indépendants étrangers. L'emploi indépendant apparaît dès lors comme une *alternative* d'autant plus prisée que la situation de l'emploi se dégrade. Le haut niveau d'emploi qui a prévalu jusqu'à une période récente dans notre pays, permettrait en vertu de cette relation d'expliquer le développement longtemps modéré de l'entrepreneuriat ethnique malgré une population étrangère importante. La tendance actuelle du chômage laisse augurer à cet égard, parallèlement à une certaine diminution de la population étrangère, un accroissement rapide du phénomène.

### 6.2.2. L'environnement social

L'environnement social définit le degré d'adaptation du groupe migrant à la société d'accueil. On peut avec J.W. BERRY (1992) distinguer quatre types d'adaptation: l'*intégration* qui combine maintien de l'identité et contacts avec la société d'accueil, l'*assimilation* qui voit le groupe migrant se "dissoudre" dans le groupe autochtone, la *marginalisation* où, sans parvenir à s'intégrer, le groupe perd sa cohésion et ses racines et la *séparation* qui voit se former deux sociétés distinctes. En regard de l'entrepreneuriat ethnique, tant la marginalisation que l'assimilation complète débouchent par définition sur une faible création d'entreprise, le groupe assimilé adoptant les usages et les normes du pays d'immigration ne se distingue plus en terme de propension à la création d'entreprise du reste de la population, le groupe marginalisé ne dispose plus quant à lui des ressources ethniques nécessaires à cette création. La séparation, si elle peut donner lieu à une création d'entreprise à usage interne au groupe, se caractérise en général plutôt par un faible entrepreneuriat et par l'émergence d'un intermédiaire provenant d'un groupe mieux adapté de type "middleman minorities" (Même si il ne concerne pas des migrants, l'exemple type de ce phénomène est ici aussi celui des quartiers noirs des États-Unis où la création d'entreprises par la communauté noire est faible mais où se sont multipliés les commerces coréens). *Au contraire des autres formes d'adaptation, l'intégration apparaît comme l'idéal-type du contexte social favorable à l'entrepreneuriat ethnique*, c'est en effet aux États-Unis, au Canada et en Angleterre, pays où l'intégration et le multiculturalisme se sont trouvés les plus favorisés que le phénomène de l'entreprise ethnique s'est développé avec le plus de vigueur. Le maintien des racines permet une utilisation maximale des ressources ethniques tandis que l'intensité des contacts avec la société d'accueil facilite la création d'entreprise et ouvre des marchés.

### 6.2.3. L'environnement politique et législatif

Par delà les choix quantitatifs et qualitatifs de politique migratoire qui déterminent la situation générale des immigrés, l'environnement politique exerce sur l'entrepreneuriat ethnique un impact indirect beaucoup plus large: le droit du travail et la législation sur la création d'entreprise, mais aussi les règlements et les normes techniques, les prescriptions d'hygiène et les exigences en matière de brevets et de compétences professionnelles conditionnent la possibilité même de mettre sur pied une activité indépendante. L'immigré qui dispose comme on l'a vu de certains avantages en matière de création d'entreprise souffre ici au contraire de *désavantages comparatifs* tenants à la maîtrise insuffisante de l'environnement légal, à l'inadéquation des compétences et à la vulnérabilité face à la législation.

Le premier désavantage tient à la maîtrise même de l'environnement légal en terme d'assurances sociales, d'impôt, de patentes etc. En Suisse, la complexité et le caractère fédéraliste de la réglementation exerce sans aucun doute un important effet de barrière à l'entrée sur le marché, même si une fois l'obstacle franchi, le savoir-faire acquis par les premiers immigrés entrepreneurs se diffuse rapidement dans le réseau ethnique et rend pour les suivants la tâche considérablement plus aisée.

Le second désavantage ne tient plus à la compétence individuelle des migrants mais à la compatibilité de celle-ci avec les normes et les catégories préétablies du pays d'accueil. L'exemple des coiffeurs surinamais cité par BOISSEVAIN (1987) est à cet égard révélateur: au Pays-Bas comme dans de nombreux pays, la pratique de la coiffure est réservée aux détenteurs d'un certificat de capacité obtenu au terme d'un apprentissage. Formés au Surinam au tressage traditionnel des cheveux, art d'une très haute complexité totalement inconnu des coiffeurs hollandais, les migrants surinamais se sont longtemps vu interdire l'ouverture de salons de coiffure spécialisés, leur formation professionnelle étant jugée insuffisante faute de tout certificat de capacité. Des exigences professionnelles de détail, des normes ethnocentristes, peuvent on le voit, sans volonté délibérée du législateur, retarder voir mettre en péril, l'émergence de secteurs entiers de l'entrepreneuriat ethnique.

Le troisième désavantage tient à l'impact spécifique que peuvent avoir certaines législations sur les avantages comparatifs dont peuvent se prévaloir les migrants, la réglementation du travail familial, des heures d'ouvertures nocturnes etc., si elle revêt un caractère social évident risque de contrarier indirectement la mobilité sociale de couches peu favorisées de la population, dilemme cornélien qui renvoie au débat entre partisans de voies de développement spécifiques pour les communautés immigrées et tenants de l'assimilation économique (GENESTIER 1991, PRIESTLEY 1991).

Pour l'indépendant potentiel, étranger de surcroît, l'environnement législatif apparaît donc, faute d'une insertion suffisante dans la société d'accueil et d'une maîtrise suffisante des réglementations des coutumes et des habitudes locales, comme un obstacle important à la création d'entreprise, ce dont une politique qui viserait à encourager le phénomène d'entrepreneuriat ethnique ne pourrait manquer de tenir compte.

## 7. CONCLUSION

Nous avons, dans les lignes qui précèdent, décrit et mis en évidence un phénomène qui a jusqu'ici peu retenu l'attention des chercheurs, nous espérons ainsi avoir contribué à mettre en relief l'intérêt d'une approche des migrations dans un contexte plus large que celui du seul apport de main-d'oeuvre ou de la traditionnelle opposition intégration/ségrégation. Ce faisant, nous n'avons accompli qu'une infime partie du travail qu'impliquent nos questions de départ et, face au comportement particulier des communautés étrangères en matière de création d'entreprises, nous n'avons pu qu'esquisser une trame d'analyse générale. Aussi inabouties soient-elles, nos hypothèses débouchent cependant sur l'important constat du nécessaire et préalable repositionnement épistémologique des comportements économiques dans le contexte global des pratiques et des interactions sociales. Plus qu'à un facteur particulier, c'est à la coïncidence entre un moment historique favorable à l'émergence de l'entrepreneuriat en termes économiques sociaux et politiques et l'arrivée ou la présence simultanée de migrants disposant de certaines prédisposition pour ces activités que l'on doit le développement rapide des entreprises immigrées. Un important travail empirique reste à faire pour cerner avec une plus grande précision les rôles respectifs des facteurs relevés. *Une analyse des différences selon l'origine et l'ethnie* des communautés apportera des informations essentielles, de même qu'une prise en compte de *la dimension spatiale*, fondamentale pour l'analyse des réseaux, permettra de mieux comprendre l'inscription territoriale des phénomènes. Avant d'entamer ce travail, il sera par ailleurs nécessaire de considérer les conséquences méthodologiques de cet élargissement du champ d'investigation. Le caractère souvent marginal des phénomènes observés prend ici en défaut la mesure et les multiples déterminants de l'entrepreneuriat restent difficiles à appréhender par le biais des méthodes traditionnelles de l'économie. Le manque de ces "régularités" statistiques qui rendent possible l'analyse quantitative invite dès lors à une réflexion qui par delà les logiques qui président à l'évolution de l'entrepreneuriat ethnique développe aussi les méthodes qui permettront d'en rendre compte. Ici aussi, il s'agit de s'inspirer d'autres disciplines afin d'imaginer une utilisation conjointe de méthodes statistiques traditionnelles et d'analyse multivariée, mais aussi de questionnaires, d'entretiens semi-directifs, d'analyses biographiques etc.

Après ce constat d'un ouvrage encore en chantier, on peut tout de même tirer de notre travail la conclusion que *la Suisse vit bien un de ces "moments historiques" évoqués plus haut, qui voient converger de nombreux facteurs favorables à l'entrepreneuriat ethnique*. Malgré sa politique d'immigration originellement axée sur le séjour provisoire de main-d'oeuvre destinée à des emplois dépendants et de courte durée (SCHNAPPER 1992), la Suisse voit s'installer sur son sol une population immigrée de plus en plus stable<sup>10</sup> et de plus en plus créatrice d'entreprises. Si les bouleversements structurels et

10. Ce dont témoigne la proportion d'étrangers détenteurs d'un permis d'établissement passée de 26% en décembre 1970 à 60% en décembre 1991 (OFE, Registre central des étrangers, 1992).

conjoncturels que connaît actuellement la société helvétique, et dont le chômage croissant n'est qu'un aspect, laissent penser que la période d'immigration importante qu'a connu notre pays est provisoirement terminée, il serait erroné de croire que la population étrangère soit amenée à diminuer de manière sensible. Compte tenu du lien mis en évidence plus haut entre sous-emplois et emploi indépendant, l'entrepreneuriat ethnique semble donc voué à se développer de manière marquée dans les prochaines années. Parallèlement à la stabilisation de sa population étrangère, la Suisse connaît une diversification de celle-ci, face à cette évolution, gageons que l'étude approfondie de l'entrepreneuriat ethnique dans ses multiples dimensions économiques, sociales et culturelles est à même d'apporter des éléments indispensables à une réflexion plus large et fondamentale sur l'intégration.

## BIBLIOGRAPHIE

- ALDRICH M.E., CATER J.C., JONES T.P. & McEVOY D., "Business development and self-segregation : Asian enterprise in three British cities" in PEACH C., ROBINSON V., SMITH S., (éds.), *Ethnic segregation in cities*, London, Croom Helm, 1981, pp. 170-190
- ARDENER S., "The Comparative Study of Rotating Credit Associations", *Journal of the Royal Anthropological Society*, 1964, Vol. 94, pp. 201-229
- BERRY J.W., "Acculturation and adaptation in a new society" *International Migration*, vol. XXX, 1992, pp. 69-85
- BIRCH DAVID L. *Job Creation in America: How our smallest Companies Put the Most People to Work*, New York, Free Press, 1987
- BIRCH DAVID L. *Job creation in cities*, Cambridge Mass., MIT, 1980
- BOISSEVAIN J. & GROTENBERG H., "Culture, Structure and Ethnic Enterprise: the Surinamese of Amsterdam", *Ethnic and Racial Studies*, 9 (1) 1986, pp. 1-23
- BOISSEVAIN J. & GROTENBERG H., "Survival in spite of the law: Surinamese entrepreneurs in Amsterdam", *Revue Européenne des Migrations Internationales*, vol. 3, no. 1 et 2, 1987, pp.199-222
- BOISSEVAIN J., "Small Entrepreneurs in Contemporary Europe", in R. WARD et R. JENKINS, *Ethnic Communities in Business*, Cambridge, Cambridge Univ. Press, 1984, pp. 20-38
- BONACICH E. "A Theory of Middleman Minorities", *American Sociological Review*, 38, oct. 1973, pp. 583-594
- BOTTOMORE T.B. *Classes in Modern Society*, New-York, Pantheon, 1966
- BUERGENMEIER BEAT, *Main d'oeuvre étrangère, une analyse de l'économie suisse*, Paris, Economica, 1992
- CASSON MARK, *L'entrepreneur*, Paris, Economica, 1991
- COLLECTIF, "Entreprendre en France" in *Hommes et Migrations*, no. 1125, octobre 1989

- FISHER ANDRÉ, "Stratégies spatiales, stratégies de développement: à propos de l'essor des petites et moyennes entreprises", *Espace et Sociétés* no 66-67, 1992, pp. 165-184
- GENESTIER PHILIPPE, "Pour une intégration communautaire", *Esprit*, fév. 1991
- KEEBLE DAVID & WEVER EGBERT (éds.), *New firms and Regional Development in Europe*, Londres, Croom Helm, 1986
- KIM I. & HURH W.M., "Ethnic resources utilization of Korean immigrant entrepreneurs in the Chicago minority area", *International Migration Review*, 1985, vol. 19, pp. 82-111
- LIGHT IVAN, "Immigrant and ethnic enterprise in North America", *Ethnic and Racial Studies*, vol. 7, no. 2, avril 1984, pp. 195-216
- LOUTFI MARTHA F., "Physionomie de l'emploi indépendant en Europe" in *Revue internationale du travail*, (BIT), vol. 130, 1, 1991, pp. 1-21
- MA MUNG E., SIMON G., *Commerçants Maghrébins et Asiatiques en France*, Paris, Masson (col. Recherches en Géographie), 1990
- MILLS C.V., *White Collar*, New York, Oxford Univ. Press, 1951
- O'CONNOR J., *The Fiscal Crisis of The States*, New-York, St. Martin's Press, 1973
- PIORE ET SABEL, *The Second Industrial Divide: possibilities for prosperity*, New York, Basic Books, 1984
- PRIESTLEY THIERRY, "Les avancées de la ségrégation", *Esprit*, mai 1991, pp. 30-40
- RAZIN, E., "Entrepreneurship among foreign immigrants in the LA and SF metropolitan region", *Urban Geography*, vol. 9, no. 3, 1988, pp. 283-300
- SCHNAPPER DOMINIQUE, *L'Europe des immigrés*, Paris, Plon, 1992
- SCOTT FAIN T. "Self Employed Americans: Their Number Has Increased" in *Monthly Labor Review*, 103 1980, pp. 3-8
- SIMMEL GEORGE, "Digression sur l'étranger" in GRAFMEYER Y. & JOSEPH I. (dir.) *L'Ecole de Chicago*, Paris, Champ Urbain, 1979, pp. 53-59
- STOREY DAVID et al., *The performance of small firms*, London, Croom Helm, 1987
- STRAUBHAAR THOMAS, *On the economics of international labor migration*, Bern, Stuttgart, P. Haupt, 1988
- TSUKASHIMA R.T. "Cultural Endowment, Disadvantaged Status and Economic Niche: The Development of an Ethnic Trade", *International Migration Review*, vol. XXV no. 2, 1989, pp. 333-354
- WALDINGER R., ALDRICH H., WARD R., *Ethnic Entrepreneurs*, Newbury Park (Calif.), Sage, 1990
- WARD R. & JENKINS R. *Ethnic Communities in Business*, London, Cambridge Univ. Press, 1984
- WERBNER PINA, "Business on trust: Pakistani entrepreneurship in the Manchester garment trade", in WARD R. & JENKINS, *Ethnic Communities in Business*, London, Cambridge Univ. Press, 1984, pp. 166-188

## RESUME

Cette contribution rend compte d'une recherche actuellement en cours sur l'évolution de l'«entrepreneuriat ethnique» en Suisse. Ce travail met en lumière dans notre pays un phénomène comparable à celui observé dans de nombreux autres: *l'accroissement absolu et relatif du nombre d'étrangers exerçant un emploi indépendant*. Après une description brève des secteurs dans lesquels se manifeste ce phénomène, ce travail propose un modèle d'analyse qui tente de faire le point sur les déterminants de telles évolutions. Plus généralement, on pose ici la question de l'articulation d'un acte économique, la création d'entreprises, et d'un attribut sociologique, l'altérité

## ZUSAMMENFASSUNG

Dieser Beitrag zu einer Forschung (in Ausarbeitung) über ausländisches Unternehmertum in der Schweiz zeigt eine absolute und relative Zunahme der ausländischen Selbständigerwerbenden. Nach einer kurzen Beschreibung der Strukturen des Phänomens wird ein analytisches Modell vorgeschlagen, das die Evolutionsfaktoren bestimmen will. Im Allgemeinen wird hier die Frage des Zusammenhangs zwischen einem ökonomischen Akt (die Bildung der Unternehmung) und einem soziologischen Attribut (die Fremdheit) gestellt.

## SUMMARY

This paper is a research account upon ethnic business in Switzerland. It shows a similar phenomenon in our country as the one observed in numerous others: the absolute and relative rise of the self-employed foreigners' number. Following a brief description of the structure of ethnic business in Switzerland, we suggest an analytical model which tries to point out the different variables which determine this phenomenon. In a more general way, ethnic-business rises the question of the sociological basis of economic behaviour.

